

Mot de la Présidente

Chers habitants de notre Communauté de Communes de Londinières,

Dans quelques jours, nous entamerons une nouvelle année, pleine de surprises, d'inattendus...

Comme chaque année, nous espérons qu'elle soit meilleure que celle passée.

À l'échelle de notre Communauté de Communes 2023, a été bien remplie, de nombreux projets se concrétisent, la maison médicale a vu de nouveaux praticiens arriver, la zone d'activité s'étoffe avec l'installation d'entreprises, l'étude pour le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) avance, la ComCom possède de nouveaux bureaux qui peuvent accueillir les habitants ainsi que diverses permanences...

Tous nos projets d'investissement pour le territoire se décident collectivement, avec les 16 communes et nous décidons de continuer à accompagner les plus jeunes, les plus fragiles, d'apporter encore plus de services (aides aux associations, participation pour la piscine, le conservatoire de musique à l'école, la France Services...)

La plus petite ComCom du Département étonne par son dynamisme, sa cohésion !

Soyons en fiers, unis, nous avançons et sommes capables de grandes et belles choses !

Je forme le vœu que chacun, chacune et collectivement, nous vivions une année 2024 de paix et de solidarité riche d'amitié, de partage et d'espérance.



Belle année à tous

Armelle Biloquet
Présidente

Nos actus sur Les poubelles...

TRI

Depuis le mois de novembre, certains ont pu remarquer que les poubelles n'étaient pas ramassées, cela est dû à des erreurs de tri. Dans ce cas, les ripeurs ne ramassent pas la poubelle non conforme aux **consignes de tri des emballages ménagers**, nous évitant de payer une taxe de refus de tri (sur la chaîne de triage Veolia Amiens) qui s'élève rapidement... Merci de faire attention lorsque vous triez vos déchets, pas de restes alimentaires, verres ou emballages non ménagers, etc...

ex. en novembre 2023

30 tonnes d'emballages
ménagers ramassées



dont 8 tonnes
de refus de tri
Veolia Amiens



Pour rappel, il vous a été remis, en début d'année, **une réglette** pratique quant à la destination de vos différents déchets ménagers, si vous ne l'avez pas eu alors direction votre mairie pour la récupérer.

DECHETTERIE

Le 25 octobre, un départ de feu a eu lieu à la déchetterie, celui-ci a démarré à cause du soufre contenu dans un produit qui a été jeté dans la benne de gravats. Il est nécessaire **d'informer le gardien lorsque vous amenez des produits ou des déchets non identifiés pour lesquels vous avez un doute**, celui-ci pourra vous orienter sur la bonne destination de ce que vous jetez.

Faites bien attention lorsque vous ne savez pas, il vaut mieux demander de l'aide.

Petit rappel pour les nouveaux habitants :

La carte de déchetterie est à récupérer en mairie, vous y trouverez dessus ses horaires d'ouverture été et hiver. Nous sommes actuellement, et jusqu'au 31 mars dans les horaires d'hiver :

- ~ Lundi et Mercredi : 14h00-16h30
- ~ Samedi : 10h00-12h00 et 14h00-16h30

VISITE DU CENTRE DE TRI

Le mercredi 29 novembre, une visite du centre de tri Veolia Amiens a été organisée, ce sont plusieurs de vos élus qui s'y sont rendus. Cela a permis de découvrir ou redécouvrir (et non, ils ne vont pas à l'enfouissement comme certains l'imaginent) les étapes du tri après la collecte de vos déchets (poubelle jaune).

Nous avons assisté à la caractérisation des déchets, mais qu'est-ce que ça veut dire ? Tout simplement qu'une partie des déchets d'une collectivité est analysée pour déterminer s'il y a des éléments qui sont en refus de tri.

Nous avons visité les différentes étapes de tri, la séparation des éléments en acier, puis en aluminium et de toutes les catégories d'éléments (13 au total). Des hommes et des femmes trient par la suite vos déchets, afin que ceux-ci soient revalorisés et recyclés.

Alors faites attention lorsque vous triez, et si vous avez un doute renseignez-vous de la destination !

Pour les personnes intéressées à découvrir les images du centre de tri, une vidéo est disponible sur youtube, il suffit de taper « centre de tri veolia amiens » et vous tomberez notamment sur la vidéo intitulée « Veolia – Plateforme de tri de collectes sélectives-Amiens ». Pour les férus de facebook, le lien y a été mis, le 1^{er} décembre, à la suite de la visite. Vous pouvez aussi regarder d'autres vidéos du centre de tri d'Amiens, où vont vos déchets suite à la collecte !



BIODECHETS

Pour information, à compter de janvier 2024, la loi AGEC impose à tous les ménages de devoir trier leurs déchets biodégradables (restes de repas, épluchures, tontes de pelouse, feuilles mortes, etc...). Dans notre territoire rural, il est particulièrement facile à chacun d'éliminer ces matières de nos poubelles d'Ordures Ménagères.

Le contenu des OM vous imposera cette règle pour vous éviter un refus de ramassage.

La Communauté de Communes mettra à votre disposition un bac pour les déchets alimentaires à la déchetterie accessible aux heures d'ouverture.

Nos actus sur le PLUi...

Début juillet, nous avons réceptionné un roll-up expliquant notamment ce qu'est un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et en quoi chacun est concerné.

COM.COM Londinières

La procédure

QU'EST-CE QU'UN PLUI ?

UN DOCUMENT STRATÉGIQUE
Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) traduit le projet politique d'aménagement et de développement durable du territoire de la Communauté de communes de Londinières pour les 10 à 15 prochaines années.

UNE DÉMARCHE SOLIDAIRE
Le PLUI garantit la cohérence et la complémentarité du développement de chaque commune de l'intercommunalité pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population (logements, équipements, ...).

UN OUTIL RÉGLEMENTAIRE
Le PLUI est le document qui régit le droit des sols de chaque parcelle publique ou privée. Il remplacera à terme l'ensemble des documents d'urbanisme communaux.

19 communes
Bailleul-Neuville, Bailleul, Burcy en Bray, Clair, Croixdalle, Fresneville, Fresneville-Vieux, Grandcourt, Londinières, Origny-Saint-Valéry, Prasleville, Prasleville, Sainte-Marie-des-Jonquières, Sainte-Agathe d'Alhiermont, Sierremont, Sierremont, Wavilly-Cappel.

16 communes
Bailleul-Neuville, Bailleul, Burcy en Bray, Clair, Croixdalle, Fresneville, Grandcourt, Londinières, Origny-Saint-Valéry, Prasleville, Sainte-Marie-des-Jonquières, Sainte-Agathe d'Alhiermont, Sierremont, Sierremont, Wavilly-Cappel.

5 220 habitants (2019)

194 km²

LES ÉTAPES INCONTOURNABLES DU PLUI

2023

LE DIAGNOSTIC ET L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT
Quelle est la situation actuelle ?
Un état des lieux du territoire pour mieux cerner les enjeux à prendre en compte

LE PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)
Quel territoire voulons-nous pour demain ?
Une stratégie et des objectifs de développement pour notre territoire à horizon 2035

LE RÉGLEMENT ET LE ZONAGE
Comment atteindre nos objectifs ?
Définir de nouvelles règles applicables aux permis de construire par types de zones (urbaines, agricoles, ...)

LA VALIDATION
Qu'en pensent les partenaires et la population ?
Consultation des partenaires - Enquête publique - Entrée en vigueur du PLUI

2026

UN PROJET CONCERTÉ
L'élaboration du PLUI est le moment privilégié pour instaurer un dialogue continu avec les acteurs du territoire - élus, habitants, usagers - afin de les informer quant à la nature et aux objectifs du projet et de les y associer pleinement. Des dispositifs d'information et d'expression ainsi que des réunions publiques seront proposés tout au long de la démarche.

Les 19 et 20 octobre dernier, les élus ont participé à des ateliers qui se sont déroulés lors des deux matinées à la mairie de Londinières. Chaque matinée, les élus ont travaillé sur deux thématiques. À la fin de ces deux demi-journées, différentes thématiques sur le diagnostic du territoire ont donc été étudiées par vos élus (Environnement, risques, patrimoine et paysage, démographie, habitat, économie et mobilité).

Un diagnostic agricole a été réalisé par la Chambre d'Agriculture, celui-ci avait pour but d'interroger les agriculteurs lors d'entretien afin de s'interroger sur le devenir agricole des communes.

La remise du diagnostic agricole par la Chambre d'Agriculture se fera le 11 janvier prochain.

Nos actus sur la ComCom...

M. GAUZES

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Jean-Paul Gauzès en septembre dernier. M. Gauzès a été maire de Sainte-Agathe d'Alhiermont de 1983 à 2013, mais aussi président de la Communauté de Communes, Conseiller Régional et Député Européen.

Un hommage ainsi que l'inauguration de la place de la mairie à son nom seront rendus par la municipalité de Sainte-Agathe d'Alhiermont lors des vœux du maire le 21 janvier à 10h30.

NOUVEAUX LOCAUX ET UN DGS

Depuis le 1^{er} septembre, l'hôtel communautaire de la Communauté de Communes de Londinières a déménagé, nous avons quitté le 16 rue du Pont de Pierre pour le **9 rue des granges**, situés désormais derrière l'église et la mairie, nous occupons de plus grands locaux permettant un cadre de travail plus agréable et plus spacieux.

Ce déménagement voit aussi l'arrivée d'un Directeur Général des Services (DGS), Sébastien ANGER, qui connaît le territoire puisqu'il était élu à la commune de Londinières jusqu'à ce qu'il rejoigne la ComCom afin de structurer les services. Cette arrivée fait écho aux nouvelles compétences qui sont et vont être attribuées à la collectivité durant les prochaines années (ex : d'ici 2026, la ComCom aura la compétence eau et assainissement).



DEFILE DES JEUNES AGRICULTEURS

Le samedi 16 décembre, en soirée, ce sont 25 tracteurs illuminés qui ont défilé dans les différentes communes (Sainte-Agathe, Croixdalle) et admirés de près par un nombreux public dans le centre de Londinières.



CREATION D'ENTREPRISES

- ~ Mme Justine Couzin a ouvert son salon de coiffure à St-Pierre des Jonquières le 4 décembre.



- ~ Guillaume Boinet Menuiserie Distribution (GMBD) s'est installé à Puisenval, son domaine est la vente de fenêtres aux entreprises.
- ~ Cyril et Tatiana Langlois ont repris l'atelier de découpe de la ferme du Grémonval à Bailleul-Neuville
- ~ Elisa Deligny a ouvert son commerce la Buroise « Epicerie-Bar » dans les locaux de l'ancienne école

FRELONS

Le saviez-vous ?

« VESPA VELUTIN » c'est le nom savant du frelon asiatique. Il mesure environ 3 cm. Les nids de frelons asiatiques ont une ouverture circulaire vers le bas avec un mode de construction concentrique. On peut les localiser le plus souvent dans des endroits sombres ou sous abri ou encore dans les arbres creux ou bien à une hauteur proche de 10 à 20 m. Les frelons installent également leur nid proche d'un point d'eau qu'ils utilisent en grande quantité pour nourrir leurs larves et construire leurs nids.



La durée de vie d'un frelon asiatique est de 30 jours en été et de 50 jours au printemps. Leur reine peut vivre une année contrairement aux abeilles, dont la reine a une durée de vie plus longue (cinq ans).

Les frelons sont attirés par le sucre des ruches où ils attaquent les abeilles et les dévorent. Ils sont attirés également par la lumière artificielle le soir. Contrairement aux abeilles, le frelon ne meurt pas après une piqûre.

Lors des soirées, à l'extérieur, portez des vêtements clairs, beige ou nude qui attirent moins les frelons. Ils ne supportent pas la fumée.

Vous pouvez pour les éloigner et ne pas vous faire piquer :

- Faire brûler de l'huile essentielle de citronnelle de Java dans une coupelle
- Faire brûler des feuilles de thym
- Ou faire brûler du marc de café

Méthodes naturelles sans produits chimiques et très efficaces. Surtout n'écrasez pas les frelons asiatiques, l'odeur qu'ils dégagent une fois morts attire les autres congénères.

En cas de piqûre, faire le 112 ou le 15 qui vous dirigera vers un établissement de santé.

N'essayez pas de détruire vous-même un nid de frelon, c'est dangereux.

Nous vous invitons à signaler le nid à la mairie de votre commune qui vous expliquera la marche à suivre.

Procédure à suivre :

Vous devez choisir un professionnel agréé que vous trouverez sur le site frelonsasiatiques76.fr qui liste les professionnels agréés en Seine-Maritime.



Nos actus sur la Santé...

MAISON DE SANTE

La salle d'attente de la maison de santé à fait peau neuve en décembre.



ORTHOPHONISTE

Arrivée fin septembre, une orthophoniste, Mme Clara Heuzey, a rejoint la maison de santé.

Contact et horaires :

07.56.80.53.98

Du lundi au jeudi de 9h30 à 17h30

KINESITHERAPEUTES

Depuis début décembre, deux kinésithérapeutes ont rejoint la maison de santé et remplacent Mme Leconte Marion. Mme Sageot Marie ou M. Theron Maxime vous accueillent du lundi au vendredi, pour tous types de pathologies, à l'exception de la pédiatrie. Vous pouvez dès maintenant prendre rendez-vous au **09.61.67.26.37**.

MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité accidentelle domestique par intoxication dans l'habitat.

Comment se forme le monoxyde de carbone ? Celui-ci résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou encore du fuel et du gaz (butane, propane ou gaz de ville). De plus, si vos appareils à combustion sont mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions, ils sont susceptibles d'occasionner une exposition au monoxyde de carbone et de ce fait un risque d'intoxication.

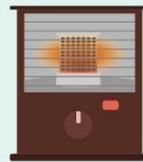
Que peut-on faire pour éviter cela ? Plusieurs conseils de l'Agence Régionale de Santé Normandie :

AGIR SUR LES APPAREILS À COMBUSTION

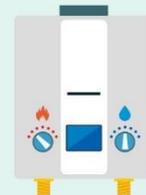
Les appareils sources d'émission de monoxyde de carbone



cheminée/poêle



chauffage d'appoint



chaudière



groupe électrogène

AVANT L'HIVER

- Faites contrôler et entretenir les appareils à combustion destinés au chauffage et/ou à la production d'eau chaude par un professionnel qualifié ;
- Faites ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits et des cheminées d'évacuation des gaz et des fumées.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, FAITES RÉALISER CES OPÉRATIONS PAR UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ.

TOUTE L'ANNÉE

- N'utilisez jamais de façon prolongée les appareils de chauffage d'appoint au pétrole, même pourvus d'un dispositif de sécurité ;
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils à combustion non destinés à cet usage (gazinière, four, barbecue, braséro...);
- Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos (logement, sous-sol, cave, garage...) des groupes électrogènes ou tous moteurs thermiques (scooter, moto, voiture...) destinés à un usage extérieur à l'air libre.

AGIR SUR LA CIRCULATION DE L'AIR

DES PRATIQUES DE BON SENS

- Ne bouchez jamais les orifices ou grilles de ventilation naturelle (entrée et sortie d'air) qui assurent la circulation permanente d'air neuf dans le logement ;
- Aérez quotidiennement, régulièrement et suffisamment longtemps les pièces de vie du logement (salon, salle de séjour, chambres...) pour renouveler l'air ambiant, notamment après une occupation prolongée.



Pour votre bien-être et votre santé,
laissez respirer votre logement.



QUE FAIRE EN CAS D'INTOXICATION ?

LES PREMIERS SIGNES D'INTOXICATION SONT :



Nausées et/ou vomissements

Maux de tête

Malaise/vertiges

Si vous ressentez ces symptômes ou que vous les observez sur quelqu'un de votre entourage, appelez les secours au 112, 18 ou 15 et par SMS au 114 pour les personnes sourdes et malentendantes



PREMIERS GESTES



Aérez immédiatement les locaux,



Évacuez rapidement les locaux,



Si possible, arrêtez les appareils à combustion,



Appelez les secours.



CONSIGNE DE SÉCURITÉ

Ne réintégrez les locaux qu'une fois la source responsable identifiée et après le passage d'un professionnel qualifié.



pour en savoir +

www.normandie.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone-7

Pour information, deux nouveaux décrets sont sortis en juillet 2023 :

- **Obligation** de l'entretien, **au moins une fois par an**, des foyers et des appareils de chauffage à combustion et au ramonage des conduits.
- **Interdiction** de l'usage des équipements en tant que chauffage d'appoint dans les locaux d'habitation tels que barbecues, réchauds à gaz mobile, braseros et tout autre foyer extérieur.



Dates à retenir en 2024

Loto



25 août - Bures-en-Bray

Sorties diverses

28 avril - E Ma Glace (St-Pierre) - porte ouverte à la ferme, présence de producteurs locaux et animaux de la ferme

13 juillet - St-Pierre - repas festif

25 février - Salle des fêtes de Smermesnil - organisé par le comité des fêtes de Smermesnil

7 avril - Foyer de Londinières - organisé par le comité des fêtes de Fréauville

9 juin - Salle des fêtes de Smermesnil - organisé par le club vivre entre nous

Portrait... Ils sont d'chez nous !

Le nouveau portrait de cette nouvelle lettre est un habitant bien connu des londiniérais.

Originaire de St-Pierre de Varengueville, M. Marc FOUCOUT fait sa scolarité au collège de Duclair, puis au lycée de Barentin où il obtient un BEP en électromécanique. Il débute comme vendeur chez Castorama avant d'entrer à la Société des Moteurs Électriques de Normandie (SMEN) où il évoluera à différents postes avant de devenir chef d'équipe et de diriger plus de 80 personnes.

En 1995, il décide de passer son concours de garde champêtre, contacté en septembre 1997 par M. Jean-Paul HARDY (maire de Londinières), il intègre la commune le 1^{er} janvier 1998 où il restera jusqu'en septembre 2010 sous le mandat de M. Michel HUET. Toujours garde champêtre, il rejoint, en octobre 2010 et jusqu'en 2016, les communes de St-Martin en Campagne et de Berneval le Grand avant de devenir responsable du service de la police rural des gardes champêtres, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite au 1^{er} janvier 2022. Depuis le 1^{er} juillet 2010, Marc et sa femme Sophie sont assistants familiaux.

Côté vie personnelle, M. FOUCOUT habite à Londinières depuis le 25 décembre 1997, il n'y habitait plus entre 2010 et 2021, mais est revenu avec sa femme durant l'été 2021 ce qui leur a permis de se rapprocher de leurs enfants et petits-enfants.

Côté passion, c'est le jardinage, le bricolage, l'élevage d'animaux qui occupent ses journées, mais bien plus encore, il a créé la boule londiniéraise avec M. François CARLES en 2010 dont il fait toujours partie et dont sa femme est vice-présidente. Pompier à Londinières de 2000 à 2010, il a désormais passé la relève à d'autres membres de sa famille (deux filles pompières et une petite-fille Jeunes Sapeurs-Pompiers), il est désormais trésorier de l'amicale des Sapeurs-Pompiers.

